

## Les bénévoles : au nom de l'intérêt général

**Vendredi 21 septembre 2018- N°226**



*par Hubert Tassin – Président des P.P.*

**S**amedi, France Galop va accueillir à Longchamp le Congrès de la Fédération Nationale des Courses et mettre à l'honneur des milliers de bénévoles qui font fonctionner les courses en France. L'occasion pour moi et pour l'Association PP que je préside de leur rendre un hommage appuyé mais aussi de tirer une sonnette d'alarme : toute démotivation des bénévoles aurait des conséquences destructrices pour notre Institution.

### Le feu sacré

Nous sommes nombreux à consacrer beaucoup de notre temps et à avaler des kilomètres pour apporter notre pierre à l'édifice commun que sont les Courses. Nous le faisons parce que nous croyons pouvoir faire avancer les choses, pouvoir faire vivre et partager cette passion dévorante qui nous anime. Il n'est pas toujours facile d'arbitrer entre la vie de famille, une vie

professionnelle, d'autres loisirs et l'animation d'une société de courses en tant que président, membre du Comité ou commissaire.

Sans ce feu sacré qui anime tant d'entre nous, les hippodromes disparaîtraient à terme. Faute de moyens, bien sûr, mais pas seulement. Tout le monde n'est pas toujours conscient, dans les services administratifs nationaux, du travail des bénévoles des hippodromes petits et grands qui, dans certains cas, entre les journées de courses, prennent la place du peintre, du menuisier, du comptable, du communicant. Ainsi, au Fonds Commun, je suis toujours admiratif lorsque je vois des dossiers de demandes de subventions pour des constructions de boxes et que la subvention couvre l'achat des matériaux, la main d'œuvre étant assurée par les bénévoles de la société ! Mais quand bien même une société de courses de grande taille aurait-elle les moyens de rémunérer une équipe de collaborateurs, il revient évidemment aux bénévoles de donner l'impulsion, de fixer le cap et d'en contrôler l'exécution.

Parce que la passion est le meilleur des moteurs, la plus forte des motivations, je ne suis pas de ceux qui croient qu'en remplaçant les bénévoles par des professionnels (ce qui amènerait à une impasse financière) on trouvera mieux des solutions à nos problèmes. Un salaire à la fin du mois n'est pas plus un gage de compétence qu'un engagement bénévole animé par la

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr) • [www.lespp.fr](http://www.lespp.fr)

passion et la hauteur de vue que donne l'affranchissement du quotidien. Prenons l'exemple des commissaires, dont j'entends depuis des années dire que le progrès commanderait qu'ils soient professionnels : les commissaires -bénévoles- passent aujourd'hui des examens, des stages, des séances de formation et, dans les réunions Premium, sont assisté d'un collaborateur de la société-mère. Je ne crois pas -je suis même convaincu du contraire- que le fait de payer des commissaires les rendraient par un coup de baguette magique plus compétents. Mais il est certain qu'ils perdraient leur indépendance, garante de la recherche absolue d'équité !

## Mettre fin à l'autoflagellation si destructrice

J'ai bien conscience que le bénévolat, dans notre Institution, est un exercice qui reste compliqué au travers des années et même des siècles. Dans les sociétés Premium, à Paris et dans les régions, l'évolution des horaires et des dates de courses, avec de plus en plus de réunions placées en semaine ne facilite pas le recrutement de bénévoles actifs dans une vie professionnelle exigeante. Pas facile de se rendre disponible un mardi après-midi de 11 à 17 heures ! J'ai évoqué dans un récent *Grain de Sel* la complexité croissante des règles du Code des Courses et la nécessité de travailler à la simplification des procédures afin que les Commissaires puissent appliquer sereinement des règles claires. Cela fait partie de la nécessaire réflexion d'évolution permanente.

Mais de manière plus générale, c'est la morosité ambiante, l'autoflagellation permanente, le manque de confiance en l'avenir exprimée par certains dirigeants comme par des professionnels qui nuisent à la pérennité du bénévolat. Pourquoi consacrer du temps (et parfois de l'argent) à une activité qui se marginaliserait chaque jour un peu plus ? Pourquoi se donner du mal pour porter à bout de bras une société de courses, si la moitié d'entre elles sont menacées de fermeture ?

## Sans le pilier du bénévolat, la marginalisation serait inéluctable

Oui, je réaffirme une nouvelle fois ma conviction que notre modèle associatif, coopératif et mutuel est le meilleur qui soit. Avec lui les courses françaises et leur place internationale reposent sur trois piliers : les parieurs et les propriétaires qui financent et les bénévoles qui permettent le fonctionnement, assurent le dynamisme, forment les ponts vers la société en général. Si on supprime un des trois piliers, la marginalisation sera inévitable et les courses en France rejoindront en importance celles des deux autres grandes économies de la zone euro, l'Allemagne et l'Italie.

C'est précisément parce que, là où nous sommes au sein de l'Institution, nous défendons notre conception de l'intérêt général -qui n'est jamais la somme des intérêts catégoriels- que nous avons une voix légitime à faire entendre au premier rang.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr).*